COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Kyndryl Belgium**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Hermeslaan N° : 9 Boîte :
Code postal : 1831 Commune : Diegem
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, néerlandophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0764.299.028

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 10-08-2023

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 25-09-2025

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-04-2024 au 31-03-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-04-2023 au 31-03-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.1, C-app 6.3.5, C-app 6.3.6, C-app 6.4.1, C-app 6.4.2, C-app 6.4.3, C-app 6.5.1, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.17, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Van Dyck Joris
Hermeslaan 9
1831 Diegem
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-10-18 | Fin de mandat : | Administrateur

D'hoker Liesbet
Hermeslaan 9
1831 Diegem
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-02-23 | Fin de mandat : | Administrateur

PwC Bedrijfsrevisoren BV (B0009)
0429501944
Culliganlaan 5
1831 Diegem
BELGIQUE
Début de mandat : 2024-10-24 | Fin de mandat : 2027-09-30 | Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Van Bavel Alexis (A01874)

Culliganlaan 5
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**125.833.927**	**161.049.056**
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	**125.833.927**	**161.049.056**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	37.610.965	40.478.924
Mobilier et matériel roulant		24	1.481.810	8.053.638
Location-financement et droits similaires		25	86.741.153	112.516.495
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28		
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**61.223.502**	**64.133.331**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**0**	
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**46.543.563**	**39.799.871**
Créances commerciales		40	43.964.533	29.845.248
Autres créances		41	2.579.030	9.954.623
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	**0**	**30.362**
Comptes de régularisation	6.6	490/1	**14.679.939**	**24.303.097**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**187.057.429**	**225.182.388**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	**42.747.666**	**21.034.805**
Apport		6.7.1	10/11	**27.926.663**	**27.926.663**
Disponible			110	27.926.663	27.926.663
Indisponible			111		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	**3.753.864**	**3.753.864**
Réserves indisponibles			130/1		
Réserves statutairement indisponibles			1311		
Acquisitions d'actions propres			1312		
Soutien financier			1313		
Autres			1319		
Réserves immunisées			132	737.075	737.075
Réserves disponibles			133	3.016.789	3.016.789
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	**11.067.139**	**-10.645.722**
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16	**4.059.501**	**19.848.872**
Provisions pour risques et charges			160/5	**4.059.501**	**19.848.872**
Pensions et obligations similaires			160	1.140.967	2.711.373
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.8	164/5	2.918.534	17.137.500
Impôts différés			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**140.250.262**	**184.298.710**
Dettes à plus d'un an	6.9	17	**71.878.678**	**103.085.266**
Dettes financières		170/4	71.878.678	103.085.266
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	71.878.678	103.085.266
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	**63.406.165**	**66.272.642**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	17.190.974	17.079.792
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	34.523.683	40.471.733
Fournisseurs		440/4	34.523.683	40.471.733
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	11.691.508	8.721.117
Impôts		450/3	5.657.720	4.252.663
Rémunérations et charges sociales		454/9	6.033.788	4.468.454
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	**4.965.419**	**14.940.803**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**187.057.429**	**225.182.388**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	**213.860.988**	**234.061.401**
Chiffre d'affaires		6.10	70	209.685.011	232.662.083
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74		
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A	4.175.977	1.399.318
Coût des ventes et des prestations			60/66A	**193.623.828**	**241.422.267**
Approvisionnements et marchandises			60	854.274	4.612.855
Achats			600/8	854.274	4.612.855
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609		
Services et biens divers			61	149.754.276	180.774.209
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	32.612.983	32.697.939
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	26.191.666	24.238.791
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8	-15.789.371	-4.441.317
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A	0	3.539.790
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**20.237.160**	**-7.360.866**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	**2.857.515**	**1.384.750**
Produits financiers récurrents			75	2.857.515	1.381.232
Produits des immobilisations financières			750		
Produits des actifs circulants			751	304.332	698.834
Autres produits financiers		6.11	752/9	2.553.183	682.398
Produits financiers non récurrents		6.12	76B	0	3.518
Charges financières			65/66B	**1.043.794**	**867.291**
Charges financières récurrentes		6.11	65	1.043.794	867.291
Charges des dettes			650	34.639	492.074
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		
Autres charges financières			652/9	1.009.155	375.217
Charges financières non récurrentes		6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**22.050.881**	**-6.843.406**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	**338.020**	**133.073**
Impôts			670/3	345.870	133.073
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77	7.850	0
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**21.712.861**	**-6.976.479**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**21.712.861**	**-6.976.479**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**11.067.139**	**-10.645.722**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	21.712.861	-6.976.479
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-10.645.722	-3.669.242
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**11.067.139**	**-10.645.722**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	**XXXXXXXXXX**	**115.093.548**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	10.715.640	
Cessions et désaffectations		8172	31.764.386	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	**94.044.802**	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	**XXXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252	**0**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	**XXXXXXXXXX**	**74.614.624**
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	9.770.246	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302	27.951.033	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	**56.433.837**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	**37.610.965**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXXX**	**32.659.813**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	170.933	
Cessions et désaffectations		8173	30.272.726	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**2.558.020**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253	**0**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXXX**	**24.606.175**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	2.092.947	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303	25.622.912	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**1.076.210**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	**1.481.810**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194P	**XXXXXXXXX**	**231.232.118**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8164	87.761.223	
Cessions et désaffectations		8174	231.232.118	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194	**87.761.223**	
Plus-values au terme de l'exercice		8254P	**XXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Actées		8214		
Acquises de tiers		8224		
Annulées		8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice		8254	**0**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324P	**XXXXXXXXX**	**118.715.623**
Mutations de l'exercice				
Actés		8274	14.328.473	
Repris		8284		
Acquis de tiers		8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8304	132.024.026	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324	**1.020.070**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(25)	**86.741.153**	
DONT				
Terrains et constructions		250	86.741.153	
Installations, machines et outillage		251		
Mobilier et matériel roulant		252		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charges à reporter - Coûts de mise en place de contrats de services	7.422.708
Charges à reporter - Charges constatées d'avance pour l'execution de contrats de services	4.225.424
Autres charges à reporter et produits acquis	2.794.347
Autres charges à reporter	237.460

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DE L'APPORT			
Apport			
Disponible au terme de l'exercice	110P	XXXXXXXXXX	27.926.663
Disponible au terme de l'exercice	(110)	27.926.663	
Indisponible au terme de l'exercice	111P	XXXXXXXXXX	
Indisponible au terme de l'exercice	(111)		
Capitaux propres apportés par les actionnaires			
En espèces	8790		
dont montant non libéré	87901		
En nature	8791		
dont montant non libéré	87911		

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	50.516.307
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXX	0

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant de l'apport	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant de l'apport	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	

	Codes	Exercice
Parts		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)	Exercice

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

	Exercice
Provision pour contrats onéreux sur clients	1.224.885
Provision pour attribution d'actions gratuites (Restricted Stock Units) à titre de bonus	1.693.649

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	15.882.545
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	15.882.545
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	1.308.428
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**17.190.974**
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	50.988.698
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	50.988.698
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**50.988.698**
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	20.889.980
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	20.889.980
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	**20.889.980**

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	5.536.851
Dettes fiscales estimées	450	120.870
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	6.033.788

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Produits à reporter sur contrats de services	4.965.419

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	170	179
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	173,8	179,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	311.063	319.865
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	26.566.375	26.254.835
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	6.045.519	6.429.042
Primes patronales pour assurances extralégales	622	1.089	14.062
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635	-1.570.405	-6.106.016
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115	80.637	2.423.914
Utilisations et reprises		9116	15.870.008	6.865.231
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640		
Autres		641/8		0
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097		
Nombre d'heures effectivement prestées		9098		
Frais pour la société		617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Autres produits financiers		2.553.183	682.398
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	221.557	198.197
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
Intérêts		272.951	492.074
Frais bancaires		207.839	177.020
Autres coûts financiers		341.447	0

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76	**4.175.977**	**1.402.837**
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)	**4.175.977**	**1.399.318**
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630	4.175.977	0
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8	0	1.399.318
Produits financiers non récurrents		(76B)	**0**	**3.518**
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		
Autres produits financiers non récurrents		769	0	3.518
CHARGES NON RÉCURRENTES		66	**0**	**3.539.790**
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)	**0**	**3.539.790**
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7	0	3.539.790
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	**345.870**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	225.000
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	120.870
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	**0**
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Frais de voitures à concurrence due l'émission CO2		451.527
Frais de restaurant		38.438
Frais de réception et de cadeaux d'affaires non déductibles		95.274
Avantages sociaux, chèques-repas inclus		228.243
Détaxation provision imposable exercice précédent		-17.630.035

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	45.028.886	55.235.622
Par la société	9146	61.260.157	70.782.937
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	8.541.561	10.147.507
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	**706.195**
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

Exercice

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Les entreprises disposent des régimes de retraite suivants :
- AG assurance : régime de retraite des cadres, qui se subdivise en fonction du niveau de cotisation :
* niveau A et B : contribution 100 000 EUR
* niveau C : cotisation 25 000 EUR
* niveau D : cotisation 7 500 EUR.

- Plan de prévoyance WTW pour tous les autres employés :
* Régime à prestations déterminées
o 0,7% de la moyenne de la base de retraite des cinq années de service IBM/Kyndryl les mieux rémunérées, limitée aux montants fixes correspondants.
o 1,6% de la différence entre la base de retraite moyenne des cinq années de service IBM/Kyndryl les mieux rémunérées et la base de retraite moyenne telle que définie ci-dessus (point 1).
* Plan de solde de trésorerie
o 3% de S1 + 6% de S2
o S1 vise le Total Target Cash, plafonné au montant de la pension du salarié
o S2 vise le Total Target Cash, supérieur au plafond de la retraite des salariés

Mesures prises pour en couvrir la charge

Codes	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Exercice

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	**6.766.791**	**22.005.345**
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	6.766.791	22.005.345
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**16.848.490**	**26.116.729**
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	16.848.490	26.116.729
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	34.639	3.083
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	
Néant	0

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**120.978**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Kyndryl Inc
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
One Vanderbilt Avenue 15th Floor
10017 New York
ETATS-UNIS

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

Kyndryl Inc.
One Vanderbilt Avenue 15th Floor
10017 New York
ETATS-UNIS

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principe

Conformément à l'article 3:6 de l'arrêté royal d'exécution du Code des sociétés et des associations du 29 avril 2019, chaque société belge détermine les règles qui régissent, compte tenu de ses caractéristiques propres, les évaluations dans l'inventaire et, notamment, la construction et l'ajustement des amortissements et des provisions pour risques et charges, ainsi que les réévaluations.

Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée au coût historique moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Les coûts associés à l'entretien quotidien des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les gains et les pertes sur la cession des immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les autres produits ou charges.
Des immobilisations corporelles ont été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :
- Bâtiments : 50 ans
- Outillages : 10-20 ans
- Matériel : 3-5 ans
- Mobilier : 3-15 ans

Actifs financiers

Participations
Dans le cas où la participation est considérée comme des droits sociaux dans d'autres sociétés qui poursuivent une relation durable et spécifique avec les autres sociétés, l'entreprise peut influencer l'orientation et la gestion de ces sociétés. Ces participations sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les coûts supplémentaires liés à l'acquisition sont intégralement imputés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.
Ces immobilisations font l'objet d'une dépréciation en cas de diminution durable de la valeur ou de dépréciation justifiée par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle sont détenus les participations, actions ou parts. Lorsqu'une dépréciation a ainsi été enregistrée, mais que la valeur du titre augmente par la suite, la correction de valeur est limitée au montant de la dépréciation enregistrée, sans pouvoir être fixée à un niveau supérieur à la valeur d'achat ou d'apport du titre en question, sous réserve de ce qui est communiqué dans les règles communes de réévaluation des immobilisations financières exposées ci-après.
Créances en espèces et garanties
Ces créances, incluses ou non dans des titres, qui sont destinées à soutenir l'activité à long terme d'autres entreprises, ainsi que les garanties en espèces versées à titre de cautionnement permanent, notamment à des administrations ou à des entreprises de service public, sont enregistrées sous cette rubrique pour leur valeur nominale. Les créances sont imputées en totalité ou en partie si elles font l'objet d'un abandon de créance irrévocable.
Des réductions de valeur sont appliquées aux créances s'il existe une incertitude sur tout ou partie de la créance à l'échéance du paiement.
Créances à moins d'un an

Ces créances sont enregistrées à leur valeur nominale.
Des réductions de valeur sont appliquées dans le cas où l'incertitude de tout ou partie de la créance est éliminée à l'échéance du paiement, ainsi que lorsque leur valeur de vente à l'échéance de l'exercice est inférieure à leur valeur nominale. En application de cette règle, des réductions de valeur complètes sont enregistrées pour les créances sur les clients dont la solvabilité est
compromise, pour les créances litigieuses et pour les créances faisant l'objet de retards de paiement anormaux.
Les réductions s'appliquent à la taxe sur la valeur ajoutée comprise dans les créances dans les cas où le remboursement de la taxe visé à l'article 77, §1, 7° du Code de la TVA est inopérant ou incertain en raison du formalisme strict requis.
Mise en commun de la trésorerie au sein du groupe (transactions interentreprises) :
Les comptes courants relatifs à d'autres entreprises sont inclus dans la rubrique "Autres créances" s'il s'agit d'une créance (AR), et dans la rubrique "Autres prêts" s'il s'agit d'une dette (AP).
Liquidités et équivalents de liquidités

Ces valeurs sont enregistrées à leur valeur nominale.
Comptes de régularisation et produits différés

Les charges à payer sont évaluées pro rata temporis, de sorte que dans les comptes de l'exercice, les produits et les charges qui s'y rapportent sont inclus.
L'apport

Le montant de la contribution est fixé dans les statuts. Il ne peut être modifié régulièrement que dans le cadre d'une modification des statuts, conformément au droit des sociétés. L'apport en capital est porté à la valeur nominale en cas d'apport en numéraire. Les apports en nature sont évalués à la valeur convenue. Ces apports ne peuvent être constitués que d'éléments susceptibles d'être évalués économiquement. Un apport en espèces en monnaie étrangère est traité comme un apport en nature.
Bénéfice ou perte reporté(e)

Cette rubrique enregistre le montant des bénéfices de l'exercice et des exercices antérieurs qui n'ont pas été distribués ou portés en réserve, ou le montant des pertes non compensées par des prélèvements sur les réserves ou le capital et les primes d'émission.
Provision pour risques et coûts

Les provisions pour risques et charges doivent être constituées pour des pertes clairement définies ou pour couvrir des coûts qui sont probables ou certains à la date de clôture du bilan, mais dont le montant est incertain. Elles sont appréciées au regard des critères de prudence, de probité et de bonne foi. Elles sont constituées sur la base des méthodes utilisées par l'organe de direction de l'entreprise et ne peuvent dépendre des résultats de l'exercice.
Dettes

Ces dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.
Conversion des devises étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation : Les états financiers sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation.
Transactions et soldes :
Les transactions en devises étrangères sont converties aux taux de change en vigueur à la date des transactions, et les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture, et les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les règles d'évaluation sont établies et les évaluations sont opérées dans une perspective de continuité des activités de l’entreprise.

N°	0764299028	C-app 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

Docusign Envelope ID: 56BC903C-5B11-449B-BB8D-643389C7627B

Kyndryl Belgium
Société à responsabilité limitée (la 'Société')
Avenue Hermes 9
1831 Diegem

Numéro d'entreprise 0764.299.028
TVA BE 0764.299.028
RPM Bruxelles (Division Francophone)

Rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Cher actionnaire,

Conformément à nos obligations légales et statutaires, nous vous présentons notre rapport sur l'accomplissement de notre mandat pendant l'exercice social clôturé au 31 mars 2025.

Nous avons le plaisir de soumettre à votre approbation les comptes annuels relatifs à l'exercice social écoulé.

1. Commentaires sur les comptes annuels

a. Commentaire général

Cet exercice, l'exercice social 2025, couvre la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 et est le deuxième d'affilé avec 12 mois, ce qui aidera à comparer plus facilement les états financiers d'une perspective annuelle. À partir de l'année prochaine, nous ne mentionnerons plus les périodes qui étaient couvertes par tous les exercices précédents, car les exercices couvriront toujours 12 mois, du 1er avril au 31 mars.

Kyndryl (NYSE : KD) est le plus grand fournisseur de services d'infrastructure informatique au monde, au service de milliers d'entreprises clientes dans plus de 60 pays. La Société conçoit, construit, gère et modernise les systèmes d'information complexes et essentiels dont le monde dépend chaque jour. Kyndryl aide ses clients dans leur transformation numérique, leur migration vers le cloud, leur sécurité et leur résilience, ainsi que dans leurs applications, leurs données et leur intelligence artificielle. En résumé, Kyndryl continue de remplir sa mission consistant à être le partenaire IT le plus essentiel de ses clients, en gérant et en transformant leurs infrastructures informatiques. Au cours de l'exercice, Kyndryl a poursuivi la construction des bases de sa croissance et de sa rentabilité future en déployant l'initiative des « 3 A » – Alliances, Advanced Delivery et Accounts. Grâce à des partenariats stratégiques avec Microsoft, Google Cloud, Amazon Web Services, VMware, SAP et de nombreuses autres entreprises technologiques, Kyndryl aide ses clients à répondre à leurs besoins opérationnels les plus pressants. Durant l'exercice 2025, Kyndryl a accéléré la mise en œuvre de l'initiative des « 3 A », a développé Kyndryl Bridge, une plateforme ouverte permettant aux clients de renforcer l'automatisation et l'innovation, et a consolidé ses capacités avec Kyndryl Consult. L'exécution de ces initiatives clés permettra d'assurer une croissance rentable et d'apporter encore davantage de valeur aux clients, aux collaborateurs et aux actionnaires de Kyndryl.

b. Commentaires sur l'actif et le passif

Au 31 mars 2025, les actifs immobilisés s'élèvent à 125.833.927 EUR et sont constitués de valeurs immobilières corporelles y compris les installations, machines et outillages, le mobilier ainsi que les droits de location, de financement et autres droits similaires. Le leasing, le financement et les droits similaires représentent les droits de leasing pour le centre de données TWINS à Bastogne et Vaux-Sur-Sûre pour un montant de 86.741.153 EUR.

Au cours de l'exercice 2025, Kyndryl Belgium a signé un nouveau contrat de location pour les centres de données TWINS. Ce nouveau contrat couvre l'espace du centre de données nécessaire pour accueillir les clients de plusieurs entités Kyndryl de plusieurs pays tels que la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suisse, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Norvège. L'espace vacant qui était disponible dans les centres de données a été restitué au bailleur. D'autre part, le contrat commercial pour les services complémentaires relatifs aux centres de données a été résilié. Cette résiliation comprenait également une vente d'actifs informatiques et non-informatiques du centre de données TWINS. Le nouveau contrat de location couvre la période du 3 mars 2025 au 31 décembre 2031. Outre les droits de location décrits ci-dessus, les immobilisations corporelles se composent d'installations, de machines et d'équipements pour un montant de 37.610.965 EUR et de meubles et de véhicules pour un montant de 1.481.810 EUR. En 2025, Kyndryl Belgium a investi dans une deuxième plateforme d'infrastructure zCloud afin de consolider la charge de travail Mainframe dans plusieurs pays européens dans le centre de données TWINS.

Docusign Envelope ID: 56BC903C-5B11-449B-BB8D-643389C7627B

Les créances de moins d'un an s'élèvent à 43.964.532 EUR, ceux-ci se composent de créances commerciales pour un montant de 37.197.741 EUR et de créances interentreprises pour 6.766.791 EUR. Outre les créances commerciales, Kyndryl Belgium détenait d'autres créances pour un montant de 2.579.030 EUR, principalement liées à des charges fournisseurs payées d'avance. La société ne disposait pas de liquidités, les soldes de trésorerie étant transférés quotidiennement vers la banque interne en Irlande, où Kyndryl Belgium détient un compte de dépôt.

Il existe des charges à reporter et des produits à recevoir pour un montant de 14.679.939 EUR.

L'apport disponible de la Société s'élève à 27.926.663 EUR et les réserves à 3.753.864 EUR. La position des pertes reportées de -10.645.722 EUR en 2024 a été remplacée par un bénéfice reporté de 11.067.139 EUR en raison du résultat positif de 21.712.861 EUR relatif à l'exercice 2025.

Le total des provisions s'élève à 4.059.501 EUR, dont 1.140.967 EUR pour les engagements liés à la réorganisation des effectifs et 1.693.649 EUR au titre d'autres provisions (Unités d'actions restreintes – RSU). La provision pour les contrats onéreux a été modifiée par rapport à l'exercice précédent. En raison de la résiliation du contrat de services de centre de données avec le bailleur du centre de données TWINS, la provision pour les contrats onéreux de 13.744.725 EUR de l'année dernière n'est plus applicable et a été incluse dans le compte de résultat. Une nouvelle provision pour contrats onéreux de 1.224.885 EUR a été enregistrée pour un contrat onéreux depuis 2025 jusqu'à la fin de la durée du contrat en question.

Le montant total des dettes s'élève à 140.250.262 EUR, dont 71.878.678 EUR de dettes financières de plus d'un an lié aux obligations de location du centre de données TWINS.

Les dettes de moins d'un an s'élèvent à 63.406.165 EUR et se composent d'obligations de location s'élevant à 17.190.974 EUR, des dettes fournisseurs pour un montant de 34.523.683 EUR, des impôts pour un montant de 5.567.720 EUR ainsi que des rémunérations et des dettes sociales pour un montant de 6.033.788 EUR.

La Société a des comptes de régularisation pour un montant de 4.965.419 EUR.

c. Commentaires relatifs au compte de profits et pertes

Les produits d'exploitation de l'exercice social s'élèvent à 213.860.988 EUR tandis que les charges d'exploitation s'élèvent à 193.623.828 EUR. La Société a enregistré un bénéfice d'exploitation de 20.237.160 EUR. Les produits financiers s'élèvent à 2.857.515 EUR tandis que les charges financières s'élèvent à 1.043.794 EUR. Le bénéfice avant impôts s'élève à 22.050.881 EUR. Compte tenu des impôts s'élevant à 338.020 EUR, le bénéfice après impôts s'élève à 21.712.861 EUR.

d. Informations concernant l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la Société

Ce qui précède donne une analyse équilibrée et complète de l'évolution et des résultats de la Société ainsi que de sa situation financière en fonction de sa grandeur et de sa complexitée.

Docusign Envelope ID: 56BC903C-5B11-449B-BB8D-643389C7627B

e. Description des principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée la Société

Outre les risques commerciaux habituels, la Société est confrontée aux risques et incertitudes spécifiques suivants :

- Risque lié à l'émbauche : En 2025, Kyndryl Belgium a poursuivi ses efforts pour s'imposer sur le marché afin de recruter et d'attirer les compétences nécessaires à son succès en tant qu'entreprise indépendante. Ce risque demeure, mais Kyndryl Belgium met en œuvre des initiatives visant à devenir un employeur de référence. Pour certains profils spécifiques, Kyndryl Belgique a eu recours à des agences de recrutement afin d'identifier les talents adéquats.

f. Analyse des indicateurs clés de performance de nature tant financière que, le cas échéant non financière, ayant trait à l'activité spécifique de la Société, notamment des informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

Le conseil d'administration n'a aucune connaissance des valeurs clés de performance de nature financière ou non financière ayant trait à l'activité spécifique de la Société et qui sont nécessaires pour comprendre le développement, les résultats et la situation de la Société.

2. Affectation du résultat

Bénéfice de l'exercice à affecter	21.712.861 EUR
Bénéfice/(perte) reporté de l'exercice précédent	(10.645.722) EUR
Bénéfice à reporter	**11.067.139 EUR**

3. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice social

N/A

4. Circonstances susceptibles d'avoir une influence significative sur le développement de la Société

Il n'y a pas de circonstances qui ont affecté de manière significative le développement de la Société.

5. Activités en matière de recherche et développement

Durant l'exercice écoulé, aucune activité n'a été exercée en matière de recherche et de développement.

6. Justification des règles d'évaluation

Conformément à l'article 3:6, §1, 6° du Code des sociétés et associations belge, l'organe de gestion doit justifier l'application des règles d'évaluation en continuité d'exploitation, lorsque le bilan fait apparaître une perte reportée ou lorsque le compte de résultats fait apparaître une perte pour l'exercice au cours des deux derniers exercices consécutifs. Le bénéfice de l'exercice fiscal 2025 de 21.712.861 EUR a transformé la perte reportée au bilan de 10.645.722 EUR en un bénéfice reporté de 11.067.139 EUR. Compte tenu des capacités de cash-pooling du centre de trésorerie de Kyndryl à Dublin et des perspectives positives de l'entreprise, il semble justifié de confirmer l'application des règles d'évaluation selon le principe de continuité.

7. Succursales

La Société n'a pas de succursales.

8. Acquisitions de titres propres

Durant l'exercice social, ni la Société, ni une filiale directe, ni une personne agissant en son nom propre mais pour le compte de la Société ou sa filiale directe n'a acquis de titres de la Société.

9. Conflits d'intérêts

Le conseil d'administration confirme que durant l'exercice social écoulé, aucune décision tombant dans le champ d'application de la procédure de conflit d'intérêts telle que définie aux articles 5 :76 et 5 :77 du Code des sociétés et des associations n'a été prise.

10. Instruments financiers

Le conseil d'administration confirme que la Société n'a pas utilisé d'instruments financiers au sens de l'article 3:6, §1, 8° du Code des sociétés et des associations durant l'exercice social clôturé au 31 mars 2025.

Docusign Envelope ID: 56BC903C-5B11-449B-BB8D-643389C7627B

11. Décharge aux administrateurs et au commissaire

Nous vous demandons de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats pendant le premier exercice social clôturé au 31 mars 2025.

Fait le 28 août 2025

DocuSigned by:
103D90A6DB3D4E4...

Liesbet D'hoker
Administrateur

Signed by:
8EB9C51A7DFF4C4...

Joris Van Dyck
Administrateur

RAPPORT DES COMMISSAIRES

pwc

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE KYNDRYL BELGIUM SRL SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Kyndryl Belgium SRL (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 24 octobre 2024, conformément à la proposition des administrateurs émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 mars 2027. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 mars 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 187.057.428,98 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 21.712.861,01.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 mars 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu des administrateurs et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités des administrateurs relatives à l'établissement des comptes annuels

Les administrateurs sont responsables de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe aux administrateurs d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les administrateurs ont l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'ils ne peuvent envisager une solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle les administrateurs ont mené ou mèneront les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par les administrateurs du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les administrateurs, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par les administrateurs du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux administrateurs notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités des administrateurs

Les administrateurs sont responsables de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Diegem, le 3 septembre 2025

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par

DocuSigned by:
E759B97BCF4F46F...
Alexis Van Bavel*
Réviseur d'Entreprises

* Agissant au nom de Alexis Van Bavel SRL

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	168	140,1	27,9
Temps partiel	1002	7,7	4,8	2,9
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	173,8	143,6	30,2
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	300.349	252.269	48.080
Temps partiel	1012	10.714	6.510	4.204
Total	1013	311.063	258.779	52.284
Frais de personnel				
Temps plein	1021	31.664.727	27.205.058	4.459.669
Temps partiel	1022	948.256	644.524	303.732
Total	1023	32.612.983	27.849.582	4.763.401
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	179,5	149,6	29,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	319.865	268.473	51.392
Frais de personnel	1023	32.697.939	27.444.434	5.253.505
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0	0	0

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	162	8	167,7
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	162	8	167,7
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	135	4	137,7
de niveau primaire	1200	16		16
de niveau secondaire	1201	7	3	8,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	44		44
de niveau universitaire	1203	68	1	68,9
Femmes	121	27	4	30
de niveau primaire	1210	2	1	2,7
de niveau secondaire	1211	3	1	3,6
de niveau supérieur non universitaire	1212	3	1	3,8
de niveau universitaire	1213	19	1	19,9
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	162	8	167,7
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	11	1	11,7
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	11	1	11,7
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	21	0	21
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	21		21
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	4		4
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	4		4
Autre motif	343	13		13
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	113	5831	14
Nombre d'heures de formation suivies	5822	19.521	5832	1.578
Coût net pour la société	5823	2.379.770	5833	163.872
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	